

Compte rendu de la réunion du Comité éthique du Lundi 14 Octobre 2019

Etaient présents : Damien Fouques (CLIPSYD), Rafika Zebdi (CLIPSYD), Laure Léger (CHART), Corinne Mazé (LAPPS), Mathilde Le Covec (LECD), Gilles Séraphin (CREF), Julie Nordin (DRED), Emmanuel Schneider (CHART), Régine Scelles (CLIPSYD), Marine Mundubeltz

1 – Validation définitive du règlement intérieur

Les points suivants ont été précisés :

Il y aura une **saisine systématique de Julie Nordin** sur les dossiers en amont de la saisine du coordinateur pour **l'avis « RGPD »**.

Le directeur de thèse qui saisit le comité d'éthique au nom de son doctorant **doit toujours être associé aux échanges de mails (évaluation experts + courrier avis) entre le CER et le doctorant/porteur du projet** et il est donc nécessaire de faire systématiquement suivre les mails. Pourquoi ? Deux points ont été abordés : les échanges et avis constituent une source de réflexion très enrichissante pour le directeur de thèse et son doctorant qui font avancer le projet de recherche. Par ailleurs, ces échanges bénéficieraient de façon très positive sur le plan pédagogique pour le directeur de thèse car des points de vue de différentes disciplines sont confrontés.

Dans les modèles de lettre d'avis, il a été précisé que la thèse est effectuée **« sous la direction de »**.

Enfin, les remarques soulevées lors du précédent comité d'éthique ont été intégrées **dans le règlement intérieur, qui a été validé par les membres présents ce jour**. Julie Nordin va se charger de l'envoyer **au SAJI pour validation**.

2 – Présentation des candidatures reçues pour le renouvellement du comité

Oulmann Zerhouni (LAPPS)

JB Légal (LAPPS)

Maryline Nogueira Fasse (CREF) – chercheur associé – refus

Hélène Riazuelo (CLIPSYD)

Marion Feldman (CLIPSYD)

Clémence Dayan (CLIPSYD)

Marie de Montalembert (CHART)

Laure Léger-Chorki (CHART)

Emmanuel Schneider (CHART)

Anne Bobin Bègue (LECD)

Anne-Gaëlle Picart (CREF) – doctorante

A l'exception de la candidature de Madame Nogueira Fasse, le chercheur associée, du fait de son statut, ne peut participer au CER. La liste est approuvée.

Concernant la représentation des différents laboratoires, le CREF étant sous-représenté, **Gilles Séraphin relance un appel à candidatures**.

Julie Nordin envoie un mail aux anciens membres afin de savoir qui reste. Pour l'instant ceux qui ont donné leur accord sont : Rafika Zebdi, Damien Fouque, Corinne Mazé.

La liste des candidats est donc approuvée et Julie Nordin se charge d'envoyer un mail aux nouveaux pour leur confirmer l'acceptation de leur candidature.

Pour les doctorants, un mail sera envoyé, par Julie Nordin ou Marine Mundubeltz afin de demander aux laboratoires de désigner les représentants des doctorants au comité éthique.

3 – Point sur les dossiers :

Corinne Mazé ne trouve pas d'experts. Régine lui envoie donc une liste de noms.

Rafika Zebdi partage son interrogation sur **l'expertise ancienne du dossier de Clémence Dayan qui n'a jamais répondu au mail** (envoyé le 15 Avril par Rafika à la doctorante) concernant les évaluations. Pourtant un avis positif semble avoir été donné. Régine recherche dans ses dossiers.

Damien Fouques a envoyé les deux expertises reçues au chercheur.

AUTRE :

Julie Nordin se charge de créer **un dossier pour avoir accès à l'historique des mails échangés avec l'adresse cer.**